

Chers Membres,

La saison d'été touche à sa fin et Flaine a eu beaucoup de peine à ne pas passer l'ensemble de la saison dans la torpeur. Une fois de plus, la saison estivale continue son déclin dans notre station. Profitant de l'envoi du procès-verbal de notre dernière assemblée générale ordinaire, nous aimerions vous donner quelques informations sur l'actualité flainoise et notre association.

Malgré, tout comme l'hiver passé, un nouveau télésiège (Gérats) et l'ouverture de la première résidence de Flaine-Montsoleil, Flaine semble continuer à s'enfoncer dans une longue et lente décrépitude. En effet, les infrastructures ne font aucun progrès, bien au contraire. Maintenant c'est la piscine qui n'a pas pu ouvrir pour des raisons de sécurité et qui devrait rester fermée pendant plusieurs saisons. Les dix ans d'immobilisme de la période du Consortium de Réalisation du Crédit Lyonnais (CDR) et les blocages politiques auront à nouveau fait une victime. Une fois encore, les copropriétaires et contribuables de Flaine voient la qualité de leur station baisser, ceci malgré une charge fiscale significative. Alors que quelques centaines de mètres en aval, la station de Carroz a vu son centre et ses infrastructures s'embellir et s'améliorer, notre station n'arrive pas à maintenir l'existant. On est en droit de se poser des questions. Combien de temps cela va-t'il encore durer? Votre association tente de faire réagir les politiques, mais sans une réaction concertée, volontaire et dynamique des acteurs économiques de la station, la situation pourrait perdurer encore longtemps. Par exemple, la galerie marchande de Forum semble clairement subir ce manque de volonté commune d'action : alors qu'une rénovation est urgente, les blocages persistent. Les moyens de l'association pour faire bouger les choses paraissent limités, à part convaincre les acteurs de la nécessité d'agir. L'étape suivante sera d'alerter les médias et les instances politiques supérieures.

La suppression des téléskis de Balacha a été évoquée depuis l'été passé. Dès le départ l'association a fait part de son inquiétude quant à cette réduction des possibilités d'accès au domaine skiable. Afin de montrer clairement notre désapprobation à Domaine Skiable de Flaine (DSF), nous avons incités nos membres nous ayant donné leur adresse électronique à envoyer une lettre ou un courriel à la direction de DSF. Pour les membres désireux de faire aussi cette démarche, nous vous prions de trouver ci-après la lettre-type à utiliser. De nombreuses personnes ont donc envoyé une lettre à DSF. Nous avons reçu une prise de position de leur part nous indiquant que les téléskis seraient encore en fonction cet hiver et que la décision finale n'a pas été arrêtée. Il faut donc maintenir la pression et des courriers supplémentaires à DSF sont donc bienvenus.

Concernant le projet « Terminal Neige Palace », suite à l'action intentée par la copropriété d'Aldébaran pour suspendre les travaux, la SCI Terminal Neige et la Commune avaient recouru contre la suspension, mais ont été déboutés.

Les élections municipales ont changé le paysage politique, Arâches ayant un nouveau Maire, Madame Patricia Rosa. Celle-ci ne préside plus le SIF, contrairement à son prédécesseur. Le SIF est maintenant présidé par une élue flainoise de Magland, Madame Sophie Simond. Le Vice-président est le Dr. Patrick Joubert, flainois, élu d'Arâches. Il faut souhaiter que le SIF, conduit par des flainois, soit plus sensible aux problèmes de Flaine.

Afin que notamment les intérêts de notre association soient entendus au sein de l'Office de Tourisme, Monsieur Pierre Tocqueville, va dorénavant siéger au comité de celui-ci.

Voici donc la situation guère réjouissante de notre station. L'association flainoise va poursuivre ses efforts pour faire évoluer cette situation. Nous vous retrouverons avec plaisir pour notre assemblée générale annuelle et le début de la saison d'hiver. Par ailleurs, nous invitons tous les membres qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation 2008 à le faire.

En vous souhaitant une excellente fin d'été, recevez, Chers Membres, nos meilleurs salutations.

Dear Members,

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire

Conformément à l'art. 10 des statuts de l'Association Flainoise, l'assemblée générale ordinaire a été dûment convoquée par le président pour le mercredi 27 février 2008 à 18h30 à Auditorium Eric et Sylvie Boissonnas, 74 300 Flaine-Forêt.

L'assemblée a débuté à 18h40.

Le bureau de l'assemblée est élu avec M. Thomas Heppel en qualité de Président et M. Pierre Tocqueville en qualité de secrétaire.

En préambule, il est rappelé aux membres que nos statuts précisent qu'un membre présent ne peut recevoir que trois pouvoirs de représentation d'autres membres.

Ordre du jour

1 Revue de l'exercice 2007

Mis à part les éléments transmis dans les deux courriers d'information de l'exercice, les éléments suivants sont communiqués à l'assemblée :

- a. L'association des copropriétaires de l'immeuble Aldébaran a recouru contre le permis de construire du Terminal Neige. Mi-mars, la première échéance judiciaire concernant le sursois à exécution va être jugée
- b. La construction du Refuge du Golf se poursuit. L'association cherche toujours à obtenir que les produits de la vente des terrains reviennent au SIF, qui en bien besoin. Les discussions avec le Maire d'Arâches n'ont pas permis de faire avancer ce dossier.
- c. Le projet d'une liaison Magland-Flaine a refait surface, notamment à la suite du « Grenelle de l'environnement ». Nous allons entrer en contact avec les autorités pour avoir plus de détails sur ce projet.
- d. La galerie marchande de Flaine-Forum est en attente d'une nécessaire rénovation, mais encore aucun accord avec les parties concernées n'a été trouvé.
- e. Le circuit de glace continue à susciter des réclamations. Nous nous sommes entretenus avec l'exploitant. Celui-ci, à l'appui d'une étude acoustique, a montré qu'il respectait les normes. Les heures d'exploitation, tôt le matin et tard le soir, restent un problème.
- f. Le problème du stationnement à Flaine-Forêt a été à nouveau abordé. En effet, l'ouverture du parking souterrain de Pléiades, où les places sont louées EUR 50/semaine fait que certains clients de la résidence préfèrent se garer sur le P3, fort encombré, et des places restent libres dans le parking prévu à leur usage. Le SIF va mettre un nouveau système de gestion des parkings, prenant en compte la capacité des parkings des résidences.
- g. Domaine Skiable de Flaine (DSF) a été contacté pour leur faire part de nos inquiétudes quant à une éventuelle suppression des téléskis de Balacha. Leur sort n'est pas encore fixé, DSF étudie leur fréquentation suite à l'ouverture du télésiège de la Tête des Verds. L'association a demandé que les vieux éléments de remontées mécaniques ne soient plus entreposés au Col de Pierre Carrée, ce dernier ne devant pas être une décharge. DSF a acheté des locaux à Thiez pour y stocker son matériel. Les doléances de fonctionnement de début de saison ont été transmises à la direction. La réduction du débit du DMC est liée à un manque de hauteur au niveau du croisement avec le nouveau télésiège. DSF va faire des modifications afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter le DMC en pleine capacité. Le moteur du téléski de Gers a dû être remplacé, ce qui en a retardé l'ouverture, tout comme pour le télésiège de Diamant Noir qui a dû subir des travaux supplémentaires. Ceci devrait ne plus poser de problème pour le reste de la saison. L'été 2008 devrait voir la construction du télésiège des Gérats et la transformation des gares de la télécabine de l'Aup de Véran. Les travaux prévus par DSF d'ici à 2010 sont visibles à l'adresse :

<http://www.grand-massif.com/panoramadufutur/>

- h. Le logement des saisonniers et l'état de délabrement de la Grande Ourse a aussi fait l'objet de discussion. Le SIF a fait un appel d'offres pour rénover la Grande d'Ourse dès l'été 2009. Il faut rappeler que cette problématique est une des conditions de l'autorisation UTN.
- i. Le SIF étudie en collaboration avec le promoteur MGM, sous la surveillance
- j. Bâtiments de France, une nouvelle piscine, intégrée dans une résidence de tourisme, sur le site de la piscine actuelle.

2. Approbation des comptes de l'exercice

Les comptes 2007 ont été approuvés avec 32 voix pour et 1 abstention

3. Décharge au conseil

La décharge a été votée par 32 voix pour et une abstention

4. Election au conseil d'administration

Monsieur Régis Lardennois s'étant proposé de rejoindre le conseil d'administration de l'association, ce dernier est élu à l'unanimité des voix. Le Président félicite M. Lardennois pour son élection et le remercie pour son engagement.

5. Divers

Des réclamations concernant l'entretien de la station, de ses infrastructures sont exprimées. Par exemple, la réception radio qui est coupée depuis deux ans et toujours pas réparée. Les dysfonctionnements des ascenseurs sont à nouveau d'actualité, de plus le chemin sous l'ascenseur 1 est souvent dangereux, car très glissant.

Une réflexion sur l'évolution de la clientèle à Flaine, un projet commercial pour la station étant clefs pour son avenir, il est demandé au bureau de rencontrer l'Office du Tourisme et les commerçants. Le bureau rappelle que chaque propriétaire, citoyen de l'UE, peut devenir électeur sur Flaine (à Arâches ou à Magland) et ainsi augmenter le poids électoral de Flaine. Le bureau se tient à disposition pour donner des informations sur la procédure à suivre.

Le Président lève la séance à 20h30.